

AR PREFECTURE

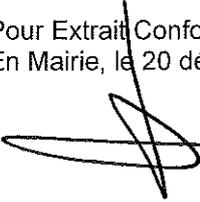
016-200054047-20191219-2019_12_19_12-DE
Reçu le 21/12/2019

Adresses des travaux	Demandeur	Montant des travaux	Montant de l'aide
20 rue Emile Roux	Sarl EMERAUDE	24430.00 €	9000.00 €
		TOTAL GENERAL	9000.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **VALIDE** l'avant-projet d'aménagement des jardins patrimoniaux pour un montant de travaux estimé à 199 350 € H.T.
- **FIXE** le forfait définitif de rémunération du maître d'œuvre à 16 235.22 € H.T.
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour la signature de toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 20 décembre 2019


Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens

